

Conditions d'accès

 Ètre titulaire d'un CAP Restaurant ou CS HCR et être motivé pour une année complémentaire de formation en alternance.

Comment postuler?

- Déposer sa candidature au CEFPPA, en téléchargeant le dossier de candidature sur le site internet du CEFPPA.
- > La candidature sera retenue dans la limite des places disponibles.
- Une liste des entreprises habilitées sera remise aux candidats retenus après examen des dossiers et entretien de motivation.

O Durée

- 400 heures réparties sur 15 semaines
 4 jours/semaine 1 semaine sur 2
- > Démarrage de la formation : septembre.

Pratique...

Accès CEFPPA

Le CEFPPA est facile d'accès:

- à 5 min. en voiture de l'autoroute A35 (sortie 5 «Baggersee»)
- à 10 min. du centre ville et de la gare de Strasbourg, directement accessible en tram (station «Campus» tram A direction «Illkirch-Graffenstaden»).

Accessibilité

Ce programme est accessible aux personnes en situation de handicap.



MENTION COMPLÉMENTAIRE

Sommellerie



▶ Objectifs de la formation

Former des employés de Restaurant capables de participer à la gestion et à la commercialisation des vins et autres boissons.

▶ Contenus

Domaine professionnel:

- Technologie professionnelle
- Œnologie
- Analyse sensorielle vins et boissons
- Législation et gestion de l'entreprise
- Sciences appliquées

Domaine général:

- Communication
- Anglais
- Allemand

Statut

La formation s'effectue dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (ou d'un contrat de professionnalisation après 29 ans).

Rémunération

La formation est rémunérée selon la grille suivante donnée en % du Smic hôtelier.

Âge	Contrat d'apprentissage
18 à 20 ans	43 %
21 à 25 ans	53 %
26 ans et +	SMIC Conventionnel





Taux de réussite à l'examen

2020 2019

2018

100%

100%

50%



www.cefppa.eu

Tél. (+33)3 90 40 05 10 e-mail : secretariat @cefppa.eu

f CEFPPA Adrien Zeller

4 rue Eugénie Brazier 67400 Illkirch-Graffenstaden